

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

NYANZA, le 25 septembre 1956.

de

(1) N° 2753/E.122.13j.

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE NYANZA.-

27.9.56

H661/Just.



Ref. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

Aff. TWAHIRWA c/ NARAME.

Monsieur le Commissaire de Police
de et à
A S T R I D A .-

Monsieur le Commissaire de Police,

Me référant à votre lettre n° 3788/Just. du
15 septembre 1956, j'ai l'honneur de porter à votre connais-
*d'*sance que le nommé TWAHIRWA réside à ZIVU, S/Chef RWAKAYIRU
où il est originaire.

D'après de renseignements recueillis,
l'intéressé est licencié au C.A.I.P. à Nyanza et travaille
actuellement à l'S.T.A. à ASTRIDA.

LE COMMISSAIRE DE POLICE,
PERDAEN, H.,

Le Comman

3